# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 JUIN 1879. 52me Année

DUFOUR & LEMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI 28 JUIN 1879.

### VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—propriété de très grande valeur dans le Second et Quatrième District, No. 461 rue Conti, entre Broad et Dorgenois, Second District; No. 168 rue Tréme, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, Second District; No. 293 rue Dumaine, entre celles Rampart et Faubourg, Second District; coin Septième et Gab, Second District; No. 127 rue Dauphine, entre celles Dauphine et Bourgogne; No. 119 rue Chestnut, entre Première et Philippe, 4ème District; No. 83 rue Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Second District, et magnifique morceau de terre avec les bâtisses, rue St-Claude, entre Ursulines et St-Philippe.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St-Charles—magnifique résidence à l'angle nord-ouest des rues Rampart et Ursulines.

Grandes occasions en propriétés de ville de choix [illegible] des résidences dans les [illegible] Districts, annoncées comme devant être vendues positivement aux enchères publiques AUJOURD'HUI à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, pour le compte de successions et autres intérêts, par C. E. Girardey, encanteur.

La belle maison de campagne à la Passe Christiane, [illegible] résidence d'été de Jno. Watts, Esq., est comprise dans la liste.

L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur cette vente. On ne pourrait désirer de plus [illegible] et de plus profitables placements. Pour les conditions et toutes autres informations, voyez les annonces de M. Girardey.

Bel immeuble à vendre.—Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de M. Placide J. Spear, encanteur, qui a à vendre AUJOURD'HUI 28 juin, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un magnifique morceau de terre avec les bâtisses rue St-Claude, entre les rues Ursulines et St-Philippe.

## Le droit de suffrage.

La Convention a discuté hier une partie du projet d'ordonnance présenté au nom de la majorité du comité des droits électoraux, mais elle n'a pas encore abordé la discussion de l'article séparé présenté dans le même rapport et qui est ainsi conçu:

Après l'année 1890, aucune personne arrivant à sa majorité n'aura qualité d'électeur à moins qu'elle ne soit capable de lire un article quelconque de la Constitution de cet Etat.

Cet article devra être l'objet d'un vote séparé, lorsque la Constitution sera soumise à la ratification populaire. Il ne retire le droit de vote à aucun des électeurs actuels et se borne à exiger de ceux qui arriveront à l'âge de 21 ans en 1890, c'est-à-dire qui ont dix ans au plus actuellement, la condition de savoir lire pour être électeur.

Nous eussions désiré que le délai fût beaucoup plus rapproché et que la condition s'appliquât aux électeurs actuels aussi bien qu'aux électeurs à venir. Nous sommes de ceux qui pensent que le suffrage universel illimité, tel qu'il est pratiqué actuellement aux Etats-Unis, est une farce et une fraude et que, loin d'être une protection pour les pauvres gens et les ignorants, il constitue un moyen sûr de les duper et d'opprimer la masse de ceux qui travaillent, qui produisent et qui possèdent au profit de la classe restreinte des politiciens.

Nous reconnaissons l'égalité des droits pour tous les hommes et nous voulons que l'exercice des droits politiques et les fonctions publiques soient accessibles à tous, comme les métiers et professions doivent être ouverts à tous. Mais comme l'exercice des droits politiques et des fonctions publiques affecte l'intérêt général de la société et les intérêts particuliers de la masse, nous voulons qu'il soit entouré de certaines garanties, qu'il soit soumis à de certaines conditions. Si on exige des preuves de capacité d'un avocat et d'un médecin, c'est dans l'intérêt du public; or, le peuple n'a pas un moins grand intérêt à ce que le gouvernement sorte d'un suffrage éclairé et intelligent et qui ne soit contrôlable ni par l'intrigue ni par la corruption.

Le droit de tout un peuple à avoir un bon gouvernement, ne doit pas être sacrifié à des droits individuels qui n'ont d'autre base que la théorie absolue du suffrage sans condition.

Nous craignons fort que l'article proposé qui recule jusqu'en 1890 la condition de savoir lire et qui la restreint à la génération nouvelle, ne soit qu'une reconnaissance platonique d'un principe qui restera sans effet pratique. Si l'ignorance des électeurs est un danger public, elle l'est maintenant tout autant et plus peut-être qu'elle le sera en 1890. C'est donc le cas d'agir plus énergiquement et de prendre, comme on dit, le taureau par les cornes.

L'article est si anodin que nous ne pensions pas qu'il pût être l'objet d'une objection. Cependant, une minorité du comité, composé de MM. F. P. Poché, W. F. Loan, Webster Long, P. B. S. Pinchback et Pierre Landry, a cru devoir protester contre ce qu'elle appelle "l'odieuse clause qui restreint le droit de suffrage dans cet Etat." Les membres de la minorité invoquent les lieux communs ordinaires en faveur du suffrage universel, "le droit de naissance le plus sacré de tout citoyen américain." Ils admettent, cependant, qu'il peut être limité pour des raisons de politique et de nécessité publique, mais ils prétendent que ces raisons n'existent pas dans notre Etat.

C'est, selon nous, nier l'évidence. L'Etat n'est sorti qu'avec peine d'un régime dont les effets sont trop apparents, pour que tout ami de la Louisiane ne comprenne pas la nécessité de mesures propres à éviter le retour de ce régime. Une pareille perspective a bien de quoi effrayer; et si, par la faute de la Convention, le radicalisme reprenait le dessus, la majorité aurait une lourde responsabilité devant ses constituants.

La minorité croit qu'une sage restriction du droit de suffrage empêcherait l'immigration. C'est le contraire qui nous paraît vrai. Si la Louisiane pouvait avoir un gouvernement honnête dans toutes ses branches, économique et sous l'égide duquel le travail et le capital seraient assurés d'une protection efficace, nous sommes convaincus que l'immigration affluerait dans notre Etat. Avec le suffrage tel qu'il existe aujourd'hui, il est impossible de garantir que les réformes seront durables, car le suffrage illimité est la source première des abus et de la corruption, aussi bien dans les autres Etats que dans le nôtre.

Les [illegible] et les journaliers, [illegible] ignorants, qui se trouveraient [illegible] privés du droit de vote, ne se plaindraient pas d'une mesure qui aurait pour objet d'améliorer le gouvernement, car ils seraient les premiers à en bénéficier, tandis que jusqu'à présent les votes qu'ils ont donnés avec [illegible] à l'instigation [illegible] leur ont rien [illegible] que leur part [illegible] misères [illegible].

[illegible] du débat de l'article séparé, dont nous avons été témoin, la majorité du comité a présenté un projet d'ordonnance qui a le défaut d'être un peu long, mais qui contient d'excellentes dispositions dont voici les principales.

L'électeur doit avoir 21 ans, avoir résidé dans l'Etat depuis un an avant l'élection, dans la paroisse six mois et dans le ward ou precinct 30 jours. Il devra avoir payé toutes ses taxes, sauf celles de l'année courante, dix jours au moins avant l'élection, mais cette clause ne prendra effet que dans trois ans; mais il devra avoir payé la poll tax même pour l'année courante.

L'article 3 dispense de l'enregistrement dans les paroisses autres que celle d'Orléans, ce qui est, selon nous, une mauvaise mesure, l'enregistrement étant un moyen d'empêcher la fraude.

La liste des exceptions contenue dans l'article 4 nous paraît complète. Les gens condamnés pour vagabondage et pour certains autres délits devraient être privés au moins pendant un certain temps, de l'exercice des droits politiques.

L'article 5 interdit avec raison toute exclusion des droits politiques à raison de la race, de la couleur ou de la condition antérieure. Les incapacités doivent être personnelles.

D'après l'article 6 les élections générales d'Etat n'auront lieu que tous les quatre ans, le premier mardi qui suivra le troisième lundi d'avril. Cette clause est importante, en ce qu'elle fixe les élections d'Etat à une date différente de celle des élections fédérales. Cela écartera plus, mais cela évitera toute ingérence du pouvoir fédéral dans les élections d'Etat. Les élections paroissiales et municipales auront lieu le même jour que les élections d'Etat, sauf celles de la Nouvelle-Orléans dont la date sera fixée par la législature.

Le débat principal a porté sur la condition du paiement de la taxe personnelle, dont le maximum est limité par une autre ordonnance à $1.50 par an. Nous considérons qu'à défaut de la condition de savoir lire, le paiement d'une taxe personnelle, comme condition à l'exercice du droit de vote, est une mesure excellente dans les circonstances présentes. C'est une application du principe que tout citoyen doit participer aux charges publiques. Le produit de la taxe étant affecté aux frais de l'instruction publique qui est gratuite, rien de plus légitime que cette taxe.

On s'attendait à voir combattre cette clause par les républicains et aussi par quelques démocrates, mais nous espérons que la majorité votera en faveur de l'article. C'est grâce à une mesure analogue que la Georgie a pu s'affranchir du radicalisme, et nous ne doutons pas que la Louisiane ne sente également les effets d'une restriction salutaire qui rendra l'exercice du droit de vote plus sérieux par cela même qu'une charge y sera attachée. L'électeur qui aura dû payer un impôt, si minime qu'il soit, pour voter accordera plus d'importance à son vote et tiendra davantage à savoir pourquoi et pour qui il vote.

Après la question de la réduction de la dette et celle de la limitation de la taxe, celle de l'épuration du suffrage universel nous paraît la plus importante et nous serons rassurés sur l'avenir si la Convention la résoud dans un sens favorable à nos vues.

P. S.—On verra par le compte-rendu de la séance d'hier, que la Convention a adopté la plupart des articles de l'ordonnance, moins les articles 2, 3 et 8 qui sont les plus importants; l'article 2 est celui qui fixe les conditions requises des électeurs. La discussion des articles non encore votés a été renvoyée à mercredi.

## Le commerce d'exportation des bois de la Louisiane.

Ce n'est que depuis trois ans environ que le commerce d'exportation des bois de charpente de la Louisiane a pris une certaine extension, mais elle n'est pas encore en rapport avec l'importance des immenses ressources forestières que cet Etat possède.

Un ancien résident de la Louisiane, M. H. Florenville, a puissamment contribué à faire connaître en France la valeur des bois de notre Etat pour les constructions navales, les digues et d'autres usages, et il est en ce moment à la tête d'une importante entreprise d'importation de ces bois.

M. Florenville étant venu récemment à la Nouvelle-Orléans pour les intérêts de son commerce, a eu occasion de présenter à l'Athénée louisianais d'intéressantes explications, dont la substance se trouve dans l'extrait suivant du procès-verbal de la séance du 11 juin.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Séance du 11 Juin.

Présidence du général Beauregard.

M. H. Florenville, ancien résident de la Louisiane, présenté aux membres de l'Athénée par le général Beauregard, les remercie en termes d'une parfaite amabilité pour leur accueil flatteur et sympathique. Eclairé, actif, intelligent, il vient parmi nous pour continuer une œuvre commencée depuis longtemps—l'exploitation des pitch-pine, yellow-pine et cyprès. Dans une conversation où il y a beaucoup à apprendre et à recueillir, il démontre avec lucidité et compétence les différentes qualités et les divers avantages que présente chacune de ces essences. Il fait ressortir d'une manière pratique leur importance, leur valeur commerciale et leur emploi varié dans les constructions navales, les travaux hydrauliques, le matériel des chemins de fer, et les services qu'ils peuvent rendre à l'industrie des meubles. Comme preuve à l'appui, il assure que tous les articles fabriqués avec ces bois, et envoyés par lui à l'exposition universelle, ont été hautement appréciés par les commissaires, non seulement pour leur poli, la finesse de leur grain, mais aussi pour les effets moirés que présentaient certains d'entre eux. Depuis le voyage de l'ingénieur Fliche aux Etats-Unis, tous les ingénieurs leur donnent la préférence et les ont adoptés parce qu'ils remplissent toutes les conditions voulues de durée, de résistance et de portée. Pour nous résumer, c'est une sorte de spécialité qu'il est venu établir dans notre pays. Si ce commerce prenait les proportions que nous promet M. Florenville, la Louisiane frappée en ce moment de langueur et de découragement, ne tarderait pas à se relever. Elle y trouverait des éléments nouveaux de richesse publique et privée, un débouché assuré pour ses bois qui sur place, en forêt, n'ont pas de valeur réalisable, pour les ports de la Nouvelle-Orléans, du Calcasieu, de la Sabine et de Ship-Island un surcroît d'activité commerciale, et pour les habitants des bénéfices certains.

Le président remercie M. Florenville pour les renseignements intéressants qu'il vient de communiquer à l'Athénée et pour sa "Note sur les bois américains". Il le prie aussi de faire savoir à M. de Lagrenée, ingénieur en chef des ponts et chaussées, combien l'Athénée a été sensible à la haute marque d'estime que celui-ci lui a donnée en lui faisant hommage de sa "Note sur les bois des Etats-Unis".

A la séance du 24 juin, M. H Florenville a été élu à l'unanimité membre correspondant de l'Athénée [illegible].

[illegible]

M. [illegible], No 135 rue du Canal [illegible] magasin un choix [illegible] pianos de [illegible], fabriqués expressément en vue de l'humidité de certains climats et à laquelle ils résistent admirablement. Ces pianos, qui durent toute longtemps, ne coûtent que $200, montant que l'acheteur peut payer à raison de $10 par mois. L'acheteur de la campagne doit verser $50 comptant, le reste pouvant se solder par quotités mensuelles de $10. Quiconque a besoin d'un piano fera bien de s'adresser à M. P. Werlein.

[illegible]

LA MORT DE M. DE ROCHECHOUART.—Le Journal officiel publie la note suivante:

M. le comte de Rochechouart, ministre de France à Haïti, a succombé, le 12 mai dernier, à Port-au-Prince, aux atteintes de la fièvre jaune.

Ses funérailles ont eu lieu le 14 dans l'après-midi. Le gouvernement haïtien a tenu à donner toute la pompe possible à cette triste cérémonie. Les pavillons du palais national, des édifices publics ainsi que ceux des agents diplomatiques et consulaires étaient à demi-mât; des salves d'artillerie étaient tirées de demi-heure en demi-heure. Son Excellence le président de la République conduisait lui-même le deuil, entouré de son état-major et de ses ministres. Les grands corps de l'Etat, le corps diplomatique et consulaire au complet, et un grand nombre d'habitants et d'étrangers assistaient à l'enterrement.

M. Langston, ministre des Etats-Unis, a prononcé un éloquent discours sur la tombe de son collègue.

Tous ces témoignages montrent quelle considération M. de Rochechouart avait su acquérir déjà dans un pays où le confiance du gouvernement l'avait depuis peu de temps appelé. S. Exc. le président de la République haïtienne l'honorait d'une estime particulière dont il a envoyé l'expression à la famille du défunt.

Le gouvernement français a été péniblement ému en voyant tomber, à son poste et dans toute la vigueur de l'âge, un fonctionnaire qui, attaché depuis 1860 à la carrière diplomatique, a rendu à son pays, en Perse, en Chine, à Belgrade, des services toujours distingués. Il reste profondément touché des honneurs si empressés et si solennels que le chef de l'Etat et le gouvernement haïtien ont rendus au représentant de la France; il a chargé son agent à Port-au-Prince de leur exprimer la gratitude qu'il en éprouve et qui sera ressentie par le public français tout entier.

DÉCLARATION DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN FAVEUR D'UN TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LES ETATS UNIS.

Le 12 juin, à cinq heures de l'après-midi, M. Waddington, ministre des affaires étrangères, a reçu au Palais du quai d'Orsay, le bureau du comité français formé pour la conclusion d'un traité de commerce avec les Etats-Unis.

M. Foucher de Careil, sénateur, qui présidait la délégation, a dit au ministre que le bureau désirait attirer son attention sur les résolutions du congrès américain en faveur d'un traité avec la France.

Le ministre a répondu qu'il connaissait ces faits, qu'il avait chargé M. Outrey, notre ministre à Washington, de sonder M. Evarts, ministre des affaires étrangères de l'Union, que celui-ci avait répondu qu'il y avait là un symptôme favorable et un indice de revirement de l'opinion en Amérique.

M. Waddington a ajouté qu'il considérait l'œuvre du comité comme bonne, et qu'il allait prier M. Outrey de saisir une occasion favorable pour sonder le gouvernement américain et qu'il lui recommanderait d'être aussi favorable que possible au délégué du comité français, M. Chotteau.

Enfin il a demandé que, dès que le rapport général serait terminé, il lui en soit adressé un exemplaire, ainsi qu'à M. Tirard, et qu'il solliciterait l'avis officieux du gouvernement des Etats-Unis sur les propositions qui y seraient contenues.

LE PROCHAIN NAPOLÉON.—Le Herald, qui a doté l'Amérique d'un cardinal, aspire à la gloire de donner un empereur à la France. Ce n'est pas une plaisanterie. Les Bonaparte de Baltimore hantent son imagination, et l'idée de les faire monter sur un trône ne cesse de l'obséder depuis la grande nouvelle reçue du Zoulouland. M. Napoléon Jérôme n'est pour lui que de la petite bière, et il pousse l'irrévérence jusqu'à l'appeler Plon-Plon. Il ne fait pas plus de cas de son fils et compare tous ces neveux de l'immortel Corse à des canards qu'un caprice de la nature aurait placés dans la famille d'un faucon. Quand aux Bonaparte d'Amérique c'est une tout autre affaire. "S'il y a une chance quelconque dans l'avenir, dit le Herald, c'est pour cette branche de la famille."

Les Bonaparte américains sont les descendants légitimes de Jérôme Bonaparte, qui était un aussi pauvre spécimen de médiocrité que les autres frères du grand soldat; mais son épouse était une femme de génie et de caractère. La foi étrange dans l'avenir de sa lignée est un de ces traits caractéristiques des esprits profondément pénétrés d'une idée dominante, que les sceptiques appellent une illusion, mais qui a quelquefois toute la valeur d'une prophétie sibylline. Ces Bonaparte-là ont au moins un avantage, ils sont étrangers. Comme le premier Napoléon était un Corse et le second un Hollandais, la partie de la tradition qui exige un étranger est aussi bien remplie que toutes les autres, et indique un Américain comme l'héritier nécessaire."

Si l'on ne se rend pas à cette démonstration, c'est qu'on a l'esprit terriblement obtus. Il demeure donc prouvé que le prochain empereur de France sera un Américain. C'est le Herald qui l'annonce.

(Messager franco-américain.)

—L'Ordre et le Pays publient la note suivante:

Le parquet de la cour d'appel a reçu la notification de l'autorisation des poursuites contre M. Paul de Cassagnac.

On dit toujours que M. le procureur-général Dauphin portera la parole; le jour où le procès viendra aux assises n'est pas encore fixé d'une manière définitive. Mais le président de la deuxième quinzaine de juin est, clamant au rôle de cette quinzaine les affaires qu'il avait à juger, a [illegible] le mercredi 25 juin.

A moins d'un changement, les débats auraient donc lieu à cette dernière date.

On annonce que M. Paul de Cassagnac sera défendu par Me Lachaud.

—Le Gaulois, de son côté, nous fait pénétrer dans le magasin des accessoires de la Comédie-Française:

Jamais la mise en scène n'a été aussi bien comprise que de nos jours. Décors, costumes meubles et accessoires, il faut maintenant que tout soit d'une vérité historique parfaite.

A la Comédie-Française, le magasin d'accessoires et le garde-meuble renferment des collections vraiment artistiques et qu'il est fort intéressant de visiter. On y trouve bien encore quelques objets en carton, quelques pâtisseries dorés, mais on peut en revanche admirer un grand nombre de belles choses: des instruments de musique, des cannes, des épées, un échiquier merveilleux en [illegible], deux cloches dont l'une a une légende trop singulière pour que nous ne la rapportions pas ici.

Cette belle cloche [illegible] suspendue dans le beffroi de l'église St-Germain-l'Auxerrois. C'est elle qui fut mise en branle, la première, sur un ordre venu du Louvre, dans la terrible nuit du 24 août 1572. C'est à son signal funèbre, que les catholiques, porteurs de la croix blanche, commencèrent le massacre immense de la St-Barthélemy. Toute la nuit son glas sinistre, retentit, musique épouvantable pour un drame plus épouvantable encore.

Quand la révolution éclata, les églises [illegible], les prêtres s'enfuirent. On ne [illegible] que l'on n'aurait plus besoin de Dieu. Les cloches de St-Germain des églises de Paris furent réquisitionnées et fondues dans le four, où la Nation les [illegible] en canons.

Par une singulière [illegible] Charles IX, et la Comédie [illegible] pièce de cloche pour sonner la St-Barthélemy, Marie-Joseph Chénier demanda et obtint celle de St-Germain-l'Auxerrois. Singulière destinée des choses! A trois siècles de distance, cette cloche sonne sur la scène ce qu'elle avait sonné dans l'église.

Depuis, elle est restée dans le magasin. On l'en a tirée pour les représentations de Marion Delorme. C'est elle qui sonnait l'heure de l'exécution de Didier et de Saverny. Est-elle donc destinée à ne sonner que le mort.

[illegible]

EREXION D'UN MONUMENT.—Londres, 23 juin.—Le Post propose qu'il soit ouvert une souscription nationale pour élever un monument à l'ex-prince impérial de France. Ce monument consisterait en une statue en bronze représentant le prince revêtu de l'uniforme qu'il portait au moment de sa mort.

L'Army and Navy Journal publie, d'après le Messager, un long article dans lequel le général W. A. Gilmore s'attache à démontrer que c'est une illusion de croire que les ports américains de l'Atlantique et du Pacifique ne pourraient, en cas de guerre, être attaqués par une flotte étrangère, grâce aux formidables moyens de défense de ces ports et d'un système de torpilles qui en interdirait l'approche.

D'après le général Gilmore, il est impossible de compter sur ces engins de destruction sous-marins, attendu qu'au moyen d'un mécanisme fort simple les vaisseaux de guerre peuvent "pêcher", si nous pouvons nous exprimer ainsi, les torpilles destinées à les faire sauter.

Les bateaux torpilles à vapeur ne valent pas davantage, car la dernière guerre russo-turque a démontré de la manière la plus évidente que ces bateaux ne peuvent pas aborder neuf fois sur dix des vaisseaux cuirassés, et qu'en conséquence ceux-ci n'ont rien à craindre de leurs attaques.

Un autre détail pénible, c'est l'aveu du général Gilmore, que les forts américains établis pour la défense des côtes ne pourraient pas lutter contre l'artillerie moderne de gros calibre et que les vaisseaux de guerre étrangers pourraient entrer à leur guise dans chaque port situé sur l'Atlantique et détruire toutes les villes maritimes.

UNE RÉCEPTION SOLENNELLE A L'ACADÉMIE ESPAGNOLE.—Madrid, 12 juin—Le marquis de Saint-Grégoire, savant très distingué et premier médecin du roi Alphonse, a été reçu lundi dernier par l'académie espagnole. Le roi a tenu à aller prendre place, à cette occasion, parmi les membres de l'académie, honneur qu'aucun monarque, depuis Philippe V, n'avait fait à la docte compagnie. Après le discours du récipiendaire, discours empreint d'un certain caractère réactionnaire peu en harmonie avec les progrès du jour, le roi a clôturé la séance par quelques paroles qu'on a fort commentées et qui sont bien plus en rapport avec l'esprit et les doctrines de notre siècle que les théories émises par le marquis de Saint-Grégoire.

La séance terminée, Alphonse VII est demeuré plus d'une heure au palais de l'Académie, s'entretenant familièrement avec les membres qui la composent et se renseignant sur les travaux de cette savante institution.

—Le Figaro énumère les instruments de musique qui figurent au Conservatoire. Il y en a de célèbres et de glorieux:

Voici le Conservatoire des instruments de musique. Les salles rappellent le musée d'artillerie—avec un ton plus éclatant et une pensée plus pacifique. Avez-vous remarqué que depuis près d'un siècle le violon est le même? Stradivarius a trouvé comme Mozart la perfection absolue. Tournons encore par les choses qui vivent le plus, je vais aux pianos de Boieldieu, Meyerbeer, Clapisson, Carafa, Hérold, etc. Je m'arrête devant le tout petit et modeste piano d'Auber.

L'érudit conservateur, M. Gustave Chouquet, me fait remarquer de très nombreuses taches d'encre sur le bois du clavier. Bien de plus délicatement émouvant!—on revoit Auber jouant de la main gauche et écrivant, de la droite, la Muette de Portici.

Voici un des violons de Paganini. Ecrivains, nous nous servons souvent de cette figure de style, le violon de Paganini! Je le vois enfin—après avoir souvent parlé de lui.

—Au faux cols en papier, aux jupes en papier, aux rideaux en papier, aux tapis en papier, aux cadres de tableaux en papier, aux chaises et tables en papier, aux lustres en papier, aux garnitures d'essieu en papier, aux canots en papier, il convient maintenant d'ajouter des bas de femme en papier.

Ces bas d'une coquetterie provoquante, sont destinés à être portés par dessus les bas ordinaires qu'ils garantissent contre toute humidité et suppléent besoin. C'est un cache-plaie et poussière.

Quel dommage que tous les bas roses, rouges, bleus, blancs, marron, et rayés, que nous avons vus dimanche à Longchamps pendant l'orage, n'aient pas eu cette couverture. crurale!

(Figaro.)

POUR CENT MARKS.—Un paysan de Kœnigsberg vient de commettre un crime si odieux qu'il paraît invraisemblable.

Bandeleben, tel est le nom de cette bête féroce, revenait de vendre une vache au marché de Lyck et rapportait un billet de cent marks, produit de la vente, quand, arrivé auprès de sa demeure, il vit venir au-devant de lui son fils, un petit garçon de six ans.

L'enfant apercevant son père accourut joyeusement et sauta dans les bras de Bandeleben. Celui-ci, sans doute pour amuser son fils, tira de sa poche le billet de banque et le lui montra.

L'enfant croyant que c'était une image voulut s'en emparer. Le père résista, mais comment cela se fit-il? le billet fut déchiré en plusieurs morceaux.

Alors Bandeleben furieux rentre précipitamment chez lui, pénétra dans un bûcher où sa femme était justement en train de donner un bain à son plus jeune fils; puis, sans prononcer un mot, il jeta l'enfant sur un billot qui servait à fendre le bois et, saisissant une hache, lui coupa la tête d'un seul coup et prit la fuite.

La mère, à la vue de l'acte de barbarie que venait de commettre son fou furieux, s'évanouit, et le malheureux petit être qu'elle baignait tombe au fond de la baignoire, où il ne tarda pas à être asphyxié par l'immersion.

Le meurtrier a été arrêté et la mère est, dit-on, sur le point de devenir folle.

Si jamais je cesse d'aimer......Quoi!......les bodines.

[illegible]

[illegible] Bureau de la Compagnie [illegible] coin des rues [illegible] conformément à la section [illegible] élection pour quatre Directeurs aura lieu [illegible] bureau de la compagnie, LUNDI 7 juillet 1879, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Nlle-Orléans, 25 juin 1879. ABEL BONNEVAL, Secrétaire. 24 juin—80

Bureaux des Importer's Bonded Warehouse Company—Coin Conti et Peters—Nouvelle Orléans, 24 juin 1879.—Une élection pour cinq Directeurs qui devront servir du second Lundi de juillet 1879 au second Lundi de juillet 1880, aura lieu aux bureaux de la compagnie, LUNDI 7 juillet prochain, de midi à 2 heures de l'après midi. Par ordre du Conseil de Direction. PHILIPPE GUERNON. 24 juin—au 7 juillet.

Avis aux contribuables. Département de l'Administrateur des Finances, Hôtel de Ville, salle No 15, Nlle Orléans, ce 27 juin 1879.

CONFORMÉMENT à la section 37 de la loi No 98 de 1877, avis est donné par la présente que les rôles d'assessement de 1879 pour les propriétés foncières et personnelles en cette ville, pour les taxes d'Etat et de ville de 1880, seront complétés et exposés pour inspection et correction au bureau du département des finances, No 15 à l'Hôtel de ville, du 7 juillet 1879 au 1er septembre 1879, tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures du soir, les dimanches exceptés. WASH. MARKS, Administrateur des finances, et président du Bureau des assesseurs. 27 juin—

POUR HAVRE. Le navire américain "[illegible]" Capitaine [illegible], en charge pour le port ci-dessus, prendrait quelques passagers. Pour plus amples informations, s'adresser au Capitaine à bord, pointe [illegible], 3ème District, ou à LOVELL & BAILEY, 35 rue Carondelet. 27 juin—3t

A Louer. Une MAISON BASSE située rue des Ursulines No 146, entre Rampart et Bourgogne, ayant quatre chambres, deux cabinets et une galerie, cuisine haute avec quatre chambres; cabinet à bain, grande cour briquetée, arrière cour avec jardin, cuve, waterworks et gaz. S'adresser sur les lieux. 26 juin—1m

Rapport sur l'Etat de Situation DE LA State National Bank A LA NOUVELLE-ORLEANS, Dans l'Etat de la Louisiane à la clôture des affaires le SAMEDI, 14 JUIN 1879.

| ACTIF. | |
|---|---|
| Prêts et escomptes | $1,942,846 96 |
| Bons des E. U. pour garantir la circulation | 20,000 00 |
| Autres bons et hypothèques | 16,591 50 |
| Autres recouvrements—compte spécial | [illegible] |
| Dû, agents de réserve | 138,477 22 |
| Dû par autres Banques Nationales | 130,182 72 |
| Dû par les Banques d'Etat et Banquiers | 8,183 07 |
| Propriété foncière | 128,858 74 |
| Dépenses courantes et taxes payées | 14,650 00 |
| Echanges pour Comptoir d'Echanges | 36,590 34 |
| [illegible] | $112,888 54 |
| Billets d'autres Banques | 20,436 00 |
| Monnaie fractionnaire (comprenant nickels) | 56775 |
| Espèces | 18,257 23 |
| Billets legal tender | 206,426 00 |
| [illegible] | 1468,845 25 |
| Fonds de rachat avec le trésorier des E.-U., 5 pour cent de la circulation | 2,250 05 |
| Total | $3,274,372 96 |

| PASSIF. | |
|---|---|
| Capital actions | 400,000 00 |
| Fonds de surplus | 35,000 00 |
| Profits non divisés | 176,496 51 |
| Billets de Banque Nationale en circulation | 45,000 00 |
| Dividendes non payés | 14,253 35 |
| Dépôts individuels sujets à être retirés | $1,404,344 26 |
| Certificats de dépôts payables sur demande | [illegible] |
| Chèques certifiés | 445 00 |
| | 14,385 $1,419,174 73 |
| Dû à d'autres Banques Nationales | 20,995 85 |
| Dû à des Banques d'Etat et à des Banquiers | 92,940 67 |
| Total | $3,274,372 96 |

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.— Je, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que la balance qui précède est correcte au mieux de ma connaissance et croyance. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé et assermenté par devant moi, ce 21ème jour de juin 1879. THEO. GUYOL, Notaire.

Correct—Témoins: PIERRE LANAUX, ALF. MOULTON, JULES VAIRIN, } Directeurs. 22 juin—1t

VENTE pour écouler le Stock

NOUS avons toujours eu l'habitude d'écouler notre vaste stock de Marchandises d'Eté à mesure que la saison s'avance, de manière à faire place aux Marchandises d'Automne et d'hiver.

Nous avons l'honneur de prévenir notre clientèle que nous avons réduit nos prix dans une telle proportion que nous [illegible] [illegible]. Nous ne tenons pas de "Marchandises avariées"

Nous ne vendons que des marchandises en "EXCELLENT ETAT," à des prix fort réduits, afin de recommencer les affaires en balance avec un stock entièrement nouveau.

Etoffes pour Robes. Le dernier steamer nous a apporté un nouveau choix d'étoffes pour robes, du genre le plus exquis comme dessins et comme modèle: Nous les vendons à des prix qui nous permettent de les écouler rapidement.

Articles de deuil. Un stock d'articles de deuil, nous avons tout ce qu'il y a de mieux comme variété, qualité et bon marché. Nous vendons nos Delaines noires, tout laine, à 25 cts et au-dessus, et notre Bunting noir à 15 cts.

Marchandises du coupe. Quelque nombre de 20 pour cent [illegible] [illegible].

Bas et Bonneterie. Nos rayons de bonneterie sont remplis d'articles de choix et des plus beaux modèles, dont les prix de vente sont de beaucoup moins inférieurs à ceux de n'importe quelle autre ville des Etats-Unis.

Il y a d'excellents marchés à faire chez nous dans les Bonneterie et la Bonneterie Torchon.

Nous exposons en ce moment le stock le plus considérable de

Articles de Blanc qui ait jamais été déballé à la Nouvelle-Orléans, et nous les cédons à des prix étonnamment bas. Piqués Blancs, à 5 cts et au-dessus; Victoria Lawns, à 15 cts et au-dessus; Lawns, à 50 cts et au-dessus, etc., etc.

On peut aussi faire de bonnes affaires chez nous en Coton Français et Ombrelles.

Linge de dessous pour Dames. Nous donnons à ce département un soin tout particulier, et tous les articles, [illegible], qu'en soit le prix, sont faits [illegible].

DIVERS. [illegible]

Notre [illegible] la plus grand [illegible] commandes de la campagne et nous envoyons des échantillons quand on nous les demande.

B. & W. Croner, 141 - - CANAL - - 141 Coin Bourbon (Maison Touro.) N. B.—100 [illegible] [illegible]

FRITZ JAHNCKE, [illegible] 210 [illegible] SCHILLINGER PATENT PAVEMENT, [illegible] Les ordres laissés à la Boîte 143, [illegible]

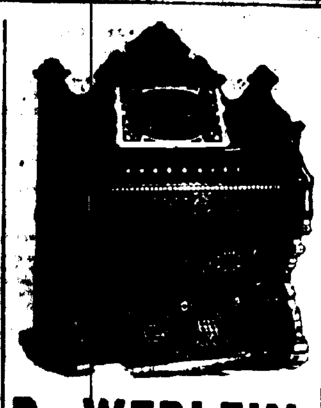

P. WERLEIN.

Le plus grand Magasin de PIANOS, D'ORGUES ET DE MUSIQUE 135 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLÉANS.

Vous avez de vieux pianos usés sur lesquels vos enfants sont forcés d'étudier à leur dégoût ce qui souvent est la cause de leurs progrès lents; vous pouvez échanger ces pianos pour de neufs et modernes possédant toutes les améliorations, en payant la différence de prix en paiements mensuels. Il n'y a pas d'excuse justifiant l'hésitation ni le délai quand nous sommes si bien disposés à faire des prix et des conditions de nature à plaire à tout le monde.

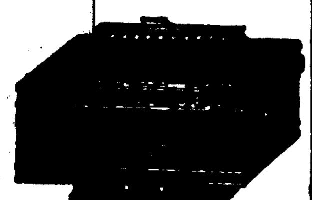

LES PIANOS QUE JE VENDS.

Chaque piano que j'ai vendu a subi l'épreuve du temps de dix à quinze ans. Une maison de [illegible] les expériences de [illegible] Les constructions [illegible] le prix d'achat est remboursé à l'acquéreur.

PIANOS CHICKERING [illegible]

PIANOS MATHUSHEK, construits d'après des principes entièrement nouveaux [illegible]

PIANOS HALE sont bons, garantis et bien faits; d'excellente voix et d'un toucher élastique. Il y en a plus de 1000 en cette ville, et pas un n'est usé.

MES PRIX sont bien reconnus comme étant les plus réduits [illegible]

Orgues de Mason & Hamlin et Estey.

Les meilleurs instruments de ce genre à $50 et à plus. Importation directe de Instruments de musique, Cordes et Musique.

Pianos américains vs. Pianos étrangers.

[illegible]

P. WERLEIN, 135 rue du Canal. Les pianos les meilleurs et les meilleurs marchés. 22 juin—

On Ne VEND PAS! On ne vend pas!! ON DONNE! ON DONNE!! C'est le cas ou jamais de le dire. JUGEZ-EN:

POUR 50 SOUS Vous achetez une paire de pantoufles à talons pour dames.

POUR 75 SOUS On vous offre les bottes chaussées, pour enfants.

POUR $1.00 Une bonne paire de bottines, en prunelle pour dames.

POUR $1.00 Bottes-claquées, pour dames.

POUR $1.10 Une jolie paire de pantoufles à cœur. Et plusieurs autres lots dont les prix seraient trop longs à énumérer. Mais tous ces lots sont en vente à l'ETOILE ROUGE et c'est tout dire.

Derniers Arrivages! Derniers Arrivages!! Par Steamer et Rail-Road: 100 Caisses chaussures, de la célèbre manufacture de DUNBARE & CO., comprenant: Bottes en chevreau, pour dames. Bottes en chevreau, pour fillettes. Bottes Bronze, Blanc et noires pour bébés. Chaussures basses en tous genres, pour enfants. Bottes boutonnées, en veau, pour garçons. Un lot de souliers pour enfants, couleurs assorties, tels que: Rose, blanc, azur et or, etc, etc.

LE TALON AMÉLIORÉ, (The Improved Heel) Depuis longtemps le talon, de chaussure, demandait une amélioration, et c'est grâce à nous que le public va enfin connaître la véritable bienfaite et l'élégance jointe à la solidité et le bon marché réuni à toutes ses qualités. Nous engageons toutes les dames à acheter notre chaussure à TALON AMÉLIORÉ, elles y trouveront une grande économie.

LE TALON AMÉLIORÉ remplace avantageusement le talon Louis XV et se porte bien plus facilement et puis il est impossible de tourner le pied avec ce talon, car il est à bonne solidité, de plus il n'est défectueusement. En vente le TALON AMÉLIORÉ.

BOTTES LOUIS XV! BOTTES LOUIS XV! Nous venons de recevoir la première facture de cette admirable chaussure et nous pouvons hardiment défier qu'on en trouve une aussi jolie à la Nouvelle-Orléans.

ESCARPINS LOUIS XV! L'article le plus fin et le plus élégant des Etats-Unis se trouve à l'ETOILE ROUGE seulement.

BLACK CROOKS! Reçu un grand assortiment de cet article pour hommes, jeunes gens et petits garçons.

5,000 PAIRES Souliers de pêcheurs à 75 cents la paire.

CANOTIERS ATTENTION! N'oubliez pas qu'à l'ETOILE ROUGE vous trouverez le soulier qui vous convient, le dessus est en toile et le dessous en caoutchouc, la glissade avec ce soulier est impossible.

NOS AMIS DE LA CAMPAGNE. A ceux qui sont éloignés de la ville nous conseillons de nous écrire, chaque fois qu'ils auront besoin de chaussures, nous nous empresserons de leur répondre et de leur donner toutes les informations et rapports à notre ligne. A ceux qui viennent en ville nous disons qu'ils doivent faire une visite à l'ETOILE ROUGE pour avoir une idée de ce qu'est cet établissement, si populaire dans tout le Sud.

LE PRIX FIXE Etant la sauvegarde de l'acheteur, le propriétaire de l'ETOILE ROUGE a cru bon, de l'établir dans tous les départements afin de protéger tout le monde et afin de donner autant de chances. DE BON MARCHÉ, à l'étranger qu'à l'habitué, aussi l'opinion est générale quant à la réputation de cet établissement, et jamais popularité n'a été mieux gagnée.

SOULIERS NOUVEAUX à portée de toutes les bourses. BOTTES CLAQUÉES, BOTTES A "BOX-TOE," BOTTES UNIES, EN PEAU, BRODEQUINS EN PEAU, CLAQUÉS, BOTTINES PRUNELLE, CLAQUÉES, BOTTINES EN PEAU, ESCARPINS, PANTOUFLES, "TIES" et quantités d'autres genres.

LES RICHES Vont à l'ETOILE ROUGE parce qu'ils y trouvent ce qu'il y a de plus fin.

LE CONNAISSEUR Va à l'ETOILE ROUGE parce que c'est là seulement qu'un connaisseur est satisfait.

LE PAUVRE Va à l'ETOILE ROUGE parce qu'il y trouve du bon à bas prix.

LE GENDRE Y conduit sa belle-mère parce qu'il sait que c'est là seulement qu'il peut la contenter.

LE MARI Y conduit sa femme parce qu'il sait que c'est le seul moyen d'être chaussée à l'ETOILE ROUGE.

LA GRAND'MERE Y mène son petit-fils afin de lui montrer pour plus tard le bon endroit.

TOUTE LA POPULATION Se chausse à l'ETOILE ROUGE. Qui n'y va pas a tort. Heureusement que ceux-là sont rares. Tous les chars de la ville conduisent les passagers à

L'Étoile Rouge, Coin Canal et Baronne, Nouvelle-Orléans, Lne. ARTHUR DURIEU, Propriétaire. 4 juin—

Au coin Royale et Ste-Anne. 60 Jours seulement. RABAIS! RABAIS Extraordinaire! STOCK IMMENSE ET VARIÉ 500,000 Paires Chaussures! Chaussures!

Provenant des faillites: McDONALD, SILAS & Co. C. D. BRIERMAN & Co. KALSON & BARNETT.

Ces marchandises, sortant des premiers ateliers des Etats-Unis, sont confectionnées sur les modèles les plus récents.

La supériorité des matériaux, jointe aux conditions exceptionnelles de vente, offre aux acheteurs des avantages jusqu'ici inconnus.

Ainsi on peut acheter A LA Maison Ste-Anne

Chaussures basses, enfants, valant $1 à 25 cents. Bottes boutonnées 1 50 à 75 cts. Chaussures en couleur 2 à $1 00.

30,000 Chaussures décolletées, Telles que: Aimée, Crossvienne, Magicienne, Hunsiin, Arundelia, Chevrons &c.

Valant $3 00 vendues à $1 00 à $1 25. Bottes en chevreau satin lisse valant $4 00 vendues à $2 25.

L'Odaraka, botte nouveau genre à $2 50.

5,000 paires pantoufles Lilliputiennes, Chevreau fin à 65 cents.

100,000 paires bottes, brodequins unis ou claqués, de tous genres. Vendues depuis 50 cents à $1 50. VENEZ TOUS VOUS CHAUSSER. La vente est sans réserve.

AU COIN ROYALE & Ste-ANNE 18avril—3m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 27 juin—CLASSE No 152 Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 30 | 64 | 19 | 49 | 37 | 26 | 41 | 73 | 75 | 69 | 9 | [illegible] |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignance, nous apposons notre signature ce 27 juin 1879—4 heures P. M. ADAM GIFFEN, LOUIS E. PILIE, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

J. LEVOIS 126, RUE DU CANAL 126. Par suite de la mort de notre sieur J. LEVOIS et de la nécessité d'une liquidation rapide de son intérêt dans la maison, nous offrirons à partir de Lundi, 23 courant, notre stock fort et bien assorti de MARCHANDISES IMPORTÉES ET DU PAYS à des prix tellement réduits que la vente rapide en est assurée d'avance. Les clients de la maison et le public sont respectueusement priés de venir examiner nos marchandises et nos prix. 22juin—

NATTES, NATTES. Nous sommes prêts à offrir un assortiment très complet de NATTES venant d'être reçues. D. H. HOLMES 155 rue du CANAL, et 15 rue BOURBON. 1er juin—

BASSETTI & XIQUES. CHOICE FRUIT SYRUPS. (SIROPS DE FRUITS DE CHOIX.) En caisses de Douze Bouteilles assorties sur commande. ANANAS, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, FLEUR D'ORANGER, NATUREL, VANILLE, GROSEILLE, ORGEAT, ROSE. Nous recommandons nos Sirops de fruits pour leur pureté. Notre nom et notre marque de fabrique sont sur les étiquettes. 67 et 69 RUE DECATUR. 18mai—3m

BLADON SPRINGS, (Sources de Bladon), DANS L'ALABAMA.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, est ouvert depuis le 1er mai 1879. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, [illegible] de la syphilis, toutes les formes de rhumatismes [illegible] Un chemin de premier ordre a été l'emploie [illegible]

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de bonne musique, une salle de bal, des salles pour les amateurs de [illegible]. On trouvera à la buvette les liqueurs et les vins les plus fins. Les steamers qui transportent la malle des Etats-Unis partent de Mobile tous les mardis et samedis soir. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on en serve. Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi. Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à Geo. B. WARD, Mobile, Ala., agent général pour la vente des eaux. J. CONNER & CO., Bladon Springs, Ala. 18 mai—3m

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE Importateur de Médicaments Patentés Français. Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 56 rue de Chartres et 56 rue Bienville, Nlle-Orléans. 17 avril 79.—1 an.

PHARMACIE DUCONGE, 30 RUE DE CHARTRES 30 NOUVELLE-ORLEANS. A. CARROUCHE, SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PARFUMERIES, [illegible] M. Carrouche reçoit directement de Paris des [illegible] Dépôt du Sirop [illegible] Agence pour la vente du [illegible]. 1 sept 78—1 an

La Dr A. GAPDEVIELLE A OUVERT un bureau de consultation au No. 22, rue St-Philippe, désignant Chartres. Heures de consultation—Tous les jours, de midi à 3 heures. Résidence—No. 114 rue Bourbon. 15 fév—

PHARMACIE GÉNÉRALE Au coin des rues Chartres et St-Philippe

CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de MÉDICAMENTS DE CHOIX. Les préparations y sont confiées à des chimistes d'une expérience éprouvée qui seront toujours prêts, la nuit comme le jour, à remplir les formules de MM. les médecins. Grand assortiment de MÉDICAMENTS PATENTÉS. [illegible]

BUREAU DE POSTE. OTTO SCHWANER, 37......RUE BARONNE......37 ENTRE CANAL ET COMMUNE. Près de la SALLE GRUNEWALD. 14 juin—1 m

MEDAILLES Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

ALPH. WALZ, Propriétaire et fabricant du célèbre MALAKOFF BITTERS qui, comme l'indiquent les médailles ci-dessus, a remporté le prix à la dernière exposition de Paris. C'est un cordial agréable et savoureux, un stimulant sain composé d'ingrédients aromatiques et amers, un fortifiant, et antimiasme d'une efficacité reconnue par la Faculté Médicale de la Louisiane. Ce bitters est spécialement propre à l'usage des familles.

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison [illegible] & Co., pour la vente de la délicieuse bière AURORA LAGER BEER, en barils et en bouteilles. No. 26 rue Canal, entre Decatur et [illegible]

A VENDRE Pour cause de santé une PHARMACIE située dans le Second District. Pour les informations nécessaires s'adresser au bureau de l'ABEILLE. 28mai—

Billets d'Excursion pour la Virginie. LA "Grande Route du Kennesaw" est la seule ligne qui offre l'avantage d'un char dortoir allant directement aux Sources de l'Est Tennessee et de la Virginie sans changement. La route "Kennesaw" est la ligne la plus rapide et la plus directe pour Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York. Il n'y a pas de changement de chars de la Nouvelle-Orléans à Washington et de Washington à New-York. Pour les cartes, circulaires, informations, s'adresser aux bureaux du chemin de fer de Mobile. J. C. ANDREWS, Agent général pour le Sud. 25juin—

NATTES DE CHINE. 1900 rouleaux nattes blanches, à carreaux et fantaisie, 100 différents modèles de nattes fantaisie. Prix plus bas que jamais auparavant à la Nouvelle-Orléans.

A. Brousseau's Son. 17......RUE DE CHARTRES......17 Tapis, Toiles Cirées, Nattes Coco, Etoffes et articles pour tapisserie. Etoffes en vente aux prix de New-York. Venez voir nos marchandises. 23 juin—

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans, INCORPORÉE EN AVRIL 1857. Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIÈRE AUX TAUX LES PLUS RÉDUITS. LES PERTES SONT RÉGLÉES EQUITABLEMENT et PAYÉES PROMPTEMENT. E. PEYCHAUD, Président. W. ALEX. GORDON, Vice-Président. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 4 juin—1an P P

Liste des lettres [illegible] au Bureau de la Poste [illegible] Dimanche 29 Juin 1879. OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Aycard & Butler, Burnet Jean Marie, Cambon B, Pallet Bernard, Fernandes Edouarde; Bureau Joseph, Henrich Michel, Dowell & Co, Poisier L B, Puchonda Louis.

LISTE DES DAMES. [illegible] Madame, Roy Madame.

W. L. McMILLEN, Maître de poste.